



**Le CERCLE D'ESCRIME de MELUN VAL DE SEINE a le plaisir de vous inviter à participer aux :**

**1000 FLEURETS  
« CHALLENGE CROUZY »  
55<sup>ème</sup> édition**

**Dimanche 22 octobre 2023  
Catégories M7, M9, M11, M13, M15 Filles et Garçons  
Complexe sportif Jacques Marinelli  
Place de la Motte aux Cailles 77000 MELUN**

**Chers amis sportifs,**

**Un service de restauration sera assuré ainsi que la présence de l'équipementier « My Solutions ».**

**Nous comptons évidemment sur votre présence, votre participation et votre bienveillance pour que ce dimanche 22 octobre 2023 et les 55èmes «1000 Fleurets» soient une réussite pour tous.**

## **REGLEMENT**

### **Article 1 : HORAIRES**

	<b>Inscription</b>	<b>Scratch</b>
M15 garçons	8h15	8h45
M13 filles	8h30	9h00
M15 filles	10h15	10h45
M13 garçons	10h30	11h00
M9 filles et garçons	11h45	12h15
M11 filles et garçons	14h00	14h30
M7 filles et garçons	14h45	15h15

### **Article 2 : FORMULE DE L'EPREUVE**

**Pour toutes les catégories :** un tour de poule sans éliminé suivi d'un tableau d'élimination directe sans repêchage, la 3ème place ne sera pas tirée.

Poule : M15 : 5 touches, 3 minutes  
M13 : 4 touches, 3 minutes  
M11 : 4 touches, 3 minutes  
M9 et M7 : 3 touches, 2 minutes

Tableau : M15 : 10 touches, 2 x 3mn avec 1 mn de pause  
M13 : 8 touches, 2 x 3 mn avec 1 mn de pause  
M11 : 8 touches, 2 x 2 mn avec 1 mn de pause  
M9 et M7 : 6 touches, 2 x 2 mn avec 1 mn de pause

### **Article 3 : ARMES et TENUES**

M15 : longueur lame : 90cm (n°5)  
M13 : longueur lame : 82cm (n°2)  
M11 : longueur lame : 82 cm (n°2)  
M9 et M7 : longueur lame : 77 cm (n°0)

## **Tenues selon la réglementation en vigueur.**

### **Article 4 : ARBITRAGE**

Les clubs inscrivant **4 tireurs** ou plus, sur la journée, seront tenus de présenter un arbitre (minimum départemental).

Les arbitres percevront une indemnité en fonction du diplôme qui devra être présenté lors de l'inscription (maximum arbitre régional) et selon les tarifs établis par la FFE.

### **Article 5 : INSCRIPTIONS**

La compétition est ouverte aux tireurs étrangers licenciés auprès de leur fédération, l'inscription se fera par mail : [club@escrime-cemvs.com](mailto:club@escrime-cemvs.com), au plus tard le **jeudi 19 octobre 2023**.

Les engagements se feront en ligne sur le site FFE, rubrique compétition, [www.escrime-ffe.fr](http://www.escrime-ffe.fr) au plus tard le **jeudi 19 octobre 2023, 23h59**.

Les droits d'engagement sont fixés à :  
**12€** pour toutes les catégories, gratuit pour les M7.

En cas de besoin, nous limiterons le nombre d'inscription par catégorie.

### **Article 6 : DIRECTOIRE TECHNIQUE**

Le Directoire technique sera composé sur place et affiché avant le début de la compétition. Il pourra être amené à prendre toutes décisions utiles en conformité avec les règlements de la F.F.E pour le bon déroulement du Challenge. Les tireurs participent à l'épreuve sous leur propre responsabilité, conformément au chapitre V du règlement intérieur de la F.F.E.

**Courtoisie** : rappel de la circulaire :

« La FFE décide, pour application stricte à partir du 01/03/08, l'enseignant – accompagnateur ;

- n'a pas le droit de prodiguer des encouragements pendant le match,
- n'a pas le droit de prodiguer des conseils techniques pendant le match, sauf durant les périodes réglementaires dévolues à cet effet,
- n'a pas le droit de demander des explications auprès de l'arbitre. »

## **Article 7 : RECOMPENSES**

Les 8 premiers de chaque catégorie à 14h ou 16h, suivant les horaires de début de compétitions.

## **Article 8 : Informations diverses**

► Un stand de matériel d'escrime sera présent lors de la compétition : My Solutions

► Quelques hôtels de l'agglomération Melun Val de Seine :

- IBIS Melun : **01.60.68.42.45**
- CAMPANILE Dammarie-les-Lys : **01.64.37.51.51**
- Résidence Château du Mée, le Mée sur Seine : **01.81.18.00.00**

► Pendant toute la durée de la compétition, les bénévoles du CEMVS assureront un service de restauration, dans le respect des règles sanitaires.

► Pour tout renseignement complémentaire :

CEMVS

Madame Céline LIEBEN : 06.11.35.10.26

Secrétariat : 01.64.39.13.04 (heures d'ouverture salle d'armes)

Adresse : CEMVS, Salle d'Armes du Complexe Sportif J. Marinelli

Place de la Motte aux Cailles

77000 MELUN

Mail : [club@escrime-cemvs.com](mailto:club@escrime-cemvs.com)

Site internet : [www.escrime-cemvs.com](http://www.escrime-cemvs.com)

**Les 1000 Fleurets sont organisés avec le concours de la ville de Melun, du Conseil Départemental de Seine et Marne, du Comité Départemental d'Escrime 77, de nos partenaires « 1000 Fleurets » : La Famille Crouzy, les Commerçants du Marché de Melun, SA Hanny, Polylogis et le Château de Couches.  
Merci à tous.**